

# STAGIAIRES SOLIDAIRES



1er degré

septembre-octobre

Cher-e-s collègues stagiaires,  
Bienvenue dans l'académie de Créteil. SUD Education était présent à la rentrée des stagiaires fin juin et fin août. Nous serons à vos côtés sur l'ensemble de l'année, notamment avec cette lettre d'information bimestrielle qui vous informe des échéances, de vos droits et des luttes en cours.

## CONDITIONS DE TRAVAIL : FAITES RESPECTER VOS DROITS !

**Les EFS** sont en classe à mi-temps toute l'année. Les reports de stage sont eux aussi affectés sur un demi-service d'enseignement. Les étudiant-e-s fonctionnaires stagiaires ne peuvent pas enseigner en CP, ni en ASH, ni en UPE2A, ni en TPS, et ne peuvent pas occuper un poste "plus de maitre-sse que de classe". Ils-elles doivent effectuer la moitié des 108h moins les 18h d'animations pédagogiques. Les EFS ayant été contractuel-le-s l'année dernière sont à plein temps en classe.

## En formation à mi-temps,

vous devez être suivi-e-s par un-e CPC ou un-e IMF et un-e formateur-trice de l'ESPE. Leurs visites sont suivies d'**un bilan écrit**. Pour la titularisation, il faut valider le master et l'UE 17 comprenant une note de stage et une note d'écrit réflexif. Le DU se valide sur avis favorable ou défavorable en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

## DANS QUELS CAS NOUS CONTACTER ?

- Si vos conditions de travail ne sont pas respectées,
- Si vous avez des interrogations sur votre situation ou le déroulement de votre année,
- Si vous voulez nous informer de situations problématiques ou de luttes,
- Si vous êtes intéressé-e-s par le syndicalisme et SUD.

01 55 84 41 26

contactefs93@sudeduc creteil.org

contact@sudeducation93.org

Pour en savoir plus:  
<http://www.sudeducation93.org/>

